

Plus de **120**
propositions concrètes
pour construire le monde d'après

Manuel d'histoire du futur

2020
2030

Comment nous avons
changé de cap

%
attac

LES EDITIONS
DE L'ATELIER



SOMMAIRE

PARTIE 1. ÉCOLOGIE

1. Vers la justice climatique
2. Connaître et préserver la diversité du vivant
3. Des territoires pour toutes et tous
4. Satisfaire les besoins essentiels
5. L'agroécologie, bien se nourrir
6. L'énergie libérée de la finance et en transition
7. Des transports de qualité et soutenables

PARTIE 2. DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE

1. Les communs, nouvelle organisation sociale
2. Planification écologique et gouvernance démocratique de l'économie
3. Un nouveau sens au travail
4. Une mondialisation coopérative et solidaire
5. La finance au service de la société

PARTIE 3. ÉGALITÉ

1. Une justice sociale et fiscale
2. Un logement digne pour toutes

3. Mettre fin au racisme et aux discriminations
4. Abolir le patriarcat
5. Des sexualités à égalité

PARTIE 4. LIBERTÉS ET DÉMOCRATIE

1. Une démocratie vraiment participative
2. L'émancipation numérique
3. Des médias au service des citoyen·nes
4. Rétablir la liberté de circulation
5. Des libertés fondamentales garanties
6. Pour une justice de réinsertion
7. Une laïcité retrouvée

PARTIE 5. SOLIDARITÉ

1. Une dynamique de paix
2. Des relations internationales solidaires
3. Une école de la réussite pour tous les enfants
4. La culture pour l'épanouissement de toutes
5. La santé comme bien commun
6. Un système de retraite juste et soutenable



VERS LA JUSTICE CLIMATIQUE

Au cours des années 2010, les records de chaleur étaient battus les uns après les autres – huit des dix années les plus chaudes jamais enregistrées appartenaient alors à cette décennie. Bien que la prise de conscience de l'urgence de la situation et l'adhésion à des mesures radicales se soient largement diffusées dans la population (en attestent les grandes « grèves du climat » initiées par la jeune Suédoise Greta Thunberg, alors âgée de 16 ans), les dirigeants du monde entier ont tergiversé. Emmanuel Macron, alors président de la République française, jouissait encore d'une image relativement positive à l'international : face à des dirigeants climatosceptiques

tels que Donald Trump (États-Unis), Narendra Modi (Inde), Boris Johnson (Royaume-Uni) ou encore Jair Bolsonaro (Brésil), il parvenait à se présenter comme le « champion du climat ». Mais l'image ne correspondait pas à la réalité : la France restait très en deçà de ses objectifs de baisse des émissions de CO₂ (de 4,8 % en 2018). Une décennie a donc été perdue, rendant les mesures actuelles incertaines quant à leur capacité à nous maintenir sur la trajectoire d'un réchauffement inférieur à 2 °C par rapport à l'ère préindustrielle.

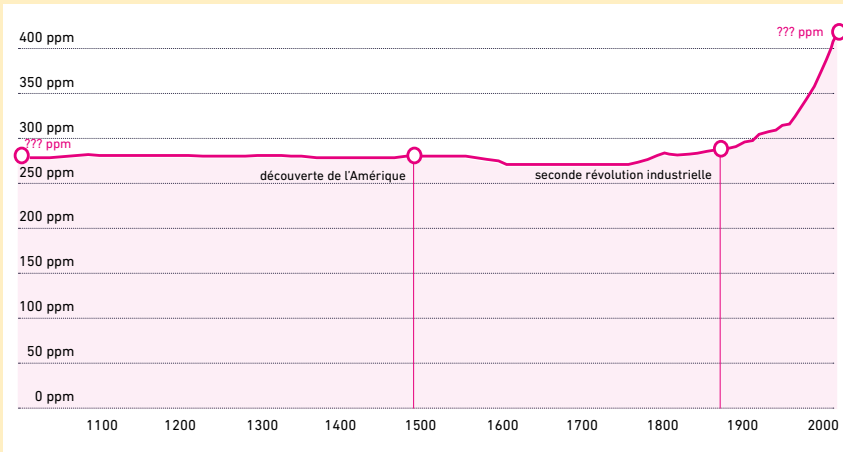
Face à l'amplification de la crise au cours des années 2010, les mobilisations populaires ont continué à

prendre de l'ampleur au début des années 2020, contribuant à des changements politiques dans plusieurs pays et poussant les États à agir de manière plus volontariste.

Aujourd'hui, en 2030, la communauté scientifique est partagée entre l'espoir que les mesures prises récemment nous permettent d'enrayer le réchauffement et la crainte que les points de basculement n'aient été irrémédiablement franchis. Néanmoins, les changements politiques en cours ont permis de forger des relations de coopération entre Nord et Sud, augmentant les capacités d'adaptation et de résilience des sociétés.



Doc 1 Record de concentration du CO2 dans l'atmosphère en 2018

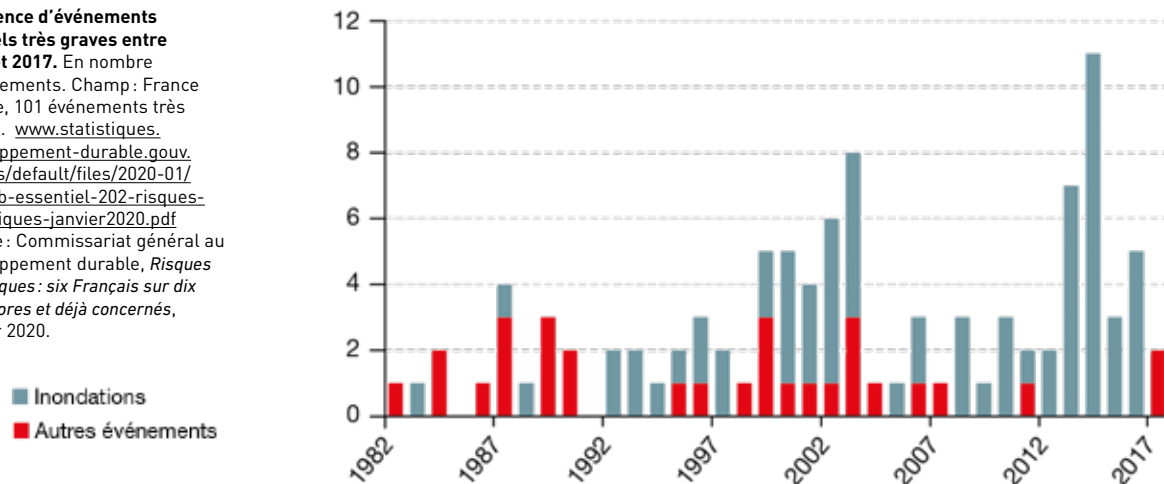


Stable pendant plus de mille ans, la concentration de CO2 dans l'atmosphère a explosé au XX^e siècle. Source : www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/11/22/stable-pendant-plus-de-mille-ans-la-concentration-de-co2-dans-l-atmosphere-a-explose-au-xxe-siecle_5387107_4355770.html#xtor=AL-32280270. Sources des données : Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA), Centre d'analyse et d'information sur le dioxyde de carbone, Organisation météorologique mondiale (OMM).

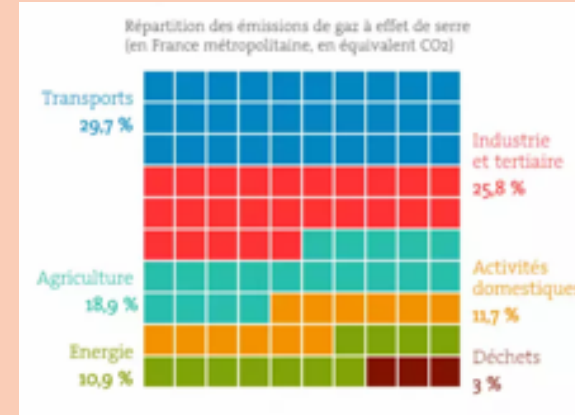
Ce graphique représente la concentration du CO2 dans l'atmosphère de l'an 1000 à 2018 en partie par million (ppm). Les parties par million sont utilisées pour mesurer le taux de concentration de CO2 dans l'atmosphère. Un réchauffement de 1,5°C correspond à un taux de 350 ppm. En 2020, le monde était en marche vers un réchauffement d'au moins 4 à 5°C d'ici la fin du siècle. Et depuis le Sommet de la Terre de Rio (1992), qui avait ouvert le cycle de négociations internationales portant sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, ces dernières avaient augmenté de... 75 %, soit la plus forte hausse de l'histoire.

Doc 2 Augmentation du nombre d'événements naturels très graves en France

Occurrence d'événements naturels très graves entre 1982 et 2017. En nombre d'événements. Champ : France entière, 101 événements très graves. www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2020-01/datalab-essentiel-202-risques-climatiques-janvier2020.pdf
Source : Commissariat général au développement durable, *Risques climatiques : six Français sur dix sont d'ores et déjà concernés*, janvier 2020.



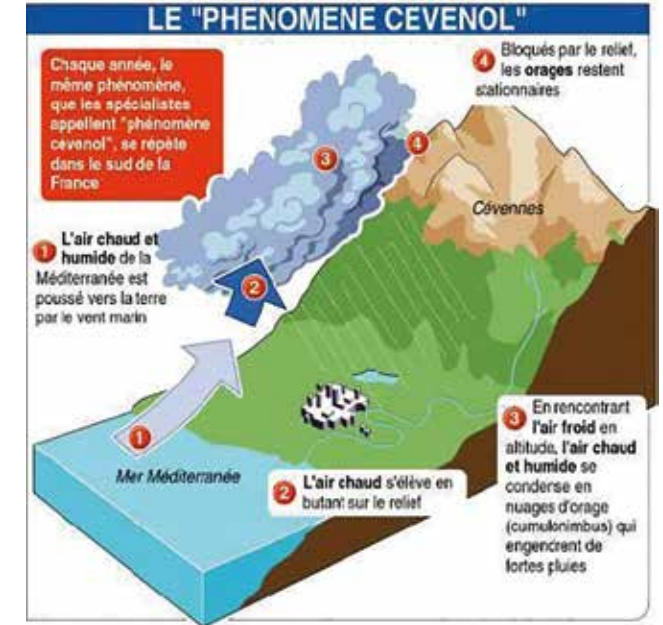
Doc 3 Transport, industrie et agriculture, premières sources d'émissions de gaz à effet de serre



Le document montre la part de chaque grand secteur de l'économie française dans les émissions de gaz à effet de serre ; le transport constitue par exemple 29,7 % de ces émissions.

Source : www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/07/08/voiture-industrie-viande-queles-sont-les-causes-du-rechauffement-climatique-en-france_5486767_4355770.html Source des données : CITEPA, format SECTEN, avril 2019.

Doc 4 En France, les « épisodes méditerranéens » se multiplient



Source du document : <https://plh-montpellier.fr/wp-content/uploads/2019/02/phenomene.jpg> Source : PLH Montpellier.

Doc 5 Face à l'inaction des gouvernements, la « désobéissance climatique »



Source : www.estrepublicain.fr/environnement/2019/05/05/lanéantissement-du-vivant

Des militant-es d'Attac France participent à un « die-in » pour dénoncer les « crimes climatiques ». Au cours des années 2010, les actions de désobéissance civile dénonçant les responsables des dérèglements climatiques, et notamment les multinationales des énergies fossiles, se sont multipliées pour accroître la pression sur des dirigeants refusant d'agir. Selon le Réseau Action Climat, en 2019, la France avait encore accordé 11 milliards d'euros de subventions aux énergies fossiles. Et l'Union européenne n'était pas en reste : en février 2020, le Parlement européen approuvait le soutien financier à 55 projets d'infrastructures gazières, pour plus de 24 milliards d'euros.

D'après Réseau action climat, *En 2019, la France offre 11 milliards d'euros de subventions pour les énergies fossiles*, 28 mars 2019, et www.fossilfreepolitics.org.

Depuis la prise de conscience des années 2020, la plupart des pays industrialisés se sont engagés sur la voie d'une réduction drastique de leurs émissions de gaz à effet de serre, accélérant par ailleurs le développement des énergies renouvelables. Les banques centrales ont cessé d'investir dans le charbon et le pétrole, entraînant à leur suite le retrait de nombreuses banques privées. Un coup fatal était ainsi porté à de nombreux projets d'infrastructures charbonnières et pétrolières, le gaz restant encore trop souvent considéré comme une énergie de transition. Pour autant, en raison du retard accumulé, les températures moyennes ont continué à croître. Les records de chaleur continuent d'être régulièrement battus, et les conséquences du réchauffement climatique dévastent des régions entières.

MESURE 1

Reconnaissance des inégalités climatiques et écologiques par l'ONU

Au milieu des années 2020, les populations les plus affectées par les dérèglements climatiques se sont progressivement organisées, afin de faire reconnaître leurs droits et de dénoncer les responsables de leur situation. En 2023, à l'initiative d'associations écologistes de la Caraïbe et de mouvements afro-américains pour la justice environnementale aux États-Unis, a eu lieu le premier forum « Justice pour les affecté-es ». Au cours de ce rassemblement, le philosophe Malcom Ferdinand a déconstruit l'acception couramment partagée selon laquelle l'humanité dans son ensemble est responsable du dérèglement du climat et de la planète : « L'anthropocène désigne cette ère géologique au cours de laquelle l'activité humaine a produit des perturbations dans les équilibres physico-chimique à l'échelle planétaire. Mais c'est aussi un récit qui occulte totalement les rapports de pouvoir et nie l'histoire coloniale. Ce sont des êtres humains qui ont détruit la terre et non pas l'homme. Ce ne sont pas les Haïtiens, ni les gens qui habitent les bidonvilles de Nairobi ou de Soweto qui en sont responsables. »

Constatant que les populations racisées, les plus pauvres et les minorités étaient alors plus affectées que les autres par les dérèglements climatiques, de plus en plus de mouvements se sont approprié la revendication d'une reconnaissance des inégalités écologiques, poussant l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) à adopter, en 2017, la déclaration des « Principes de justice environnementale ». Celle-ci reconnaît dans son préambule que la crise écologique ne se réduit pas à sa dimension technique mais qu'elle est bien « le produit d'injustices, de rapports de domination et de l'exploitation de la nature par une minorité de personnes et de multinationales qui en ont tiré profit ».

D'après Samy Archimède (entretien avec Malcom Ferdinand), *L'abolition de l'esclavage n'a pas mis fin à l'écologie coloniale*, Basta!, 20 janvier 2020.

MESURE 2

Des instruments de droit international supérieurs au droit commercial

L'Accord de Paris de 2015 créait une dichotomie intenable : à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et aux

accords bilatéraux revenait l'organisation de l'économie mondiale ; à l'ONU et aux négociations climat incombaient des principes généraux et des engagements volontaires. Depuis, un nouvel accord international a permis de remettre à jour les instruments de droit international en établissant la supériorité des droits humains (civils,

politiques, économiques, sociaux, culturels, notamment) sur le droit commercial et de confier aux négociations sur le réchauffement climatique la possibilité d'intervenir sur les principes mêmes de l'économie mondiale.

D'après la tribune collective *Au nom du climat, rénover les règles du commerce mondial*, Le Monde, 22 février 2016.

MESURE 4

Un million d'emplois pour le climat

L'État français, sous la pression d'une coalition d'organisations écologistes et syndicales, s'est engagé dans un processus de création d'un million d'emplois pour le climat. En 2030, plus de 700 000 emplois de qualité ont

déjà été créés, principalement dans le secteur public. 250 000 d'entre eux sont labellisés « transition écologique », et sont largement financés par la taxe carbone prélevée sur les industries polluantes, dont les recettes ont été affectées dès le début des années 2020 à la transition écologique. 100 000 emplois supplémentaires ont été créés dans la fonction publique, en particulier territoriale. 350 000 emplois

ont en outre été créés dans le secteur privé et au sein d'un service public des économies d'énergie, affectés notamment à la rénovation énergétique des bâtiments et dans le secteur des renouvelables. 300 000 emplois supplémentaires devraient être créés dans ces secteurs au cours des toutes prochaines années.

D'après le rapport collectif *Un million d'emplois pour le climat*, décembre 2016.

MESURE 3

Pas un Euro de plus pour les énergies fossiles

Lors de la COP29 à Johannesburg en septembre 2026, la communauté internationale a décidé de mettre un terme aux financements, publics comme privés, alloués aux projets charbonniers et pétroliers. Les militant-es du mouvement pour le climat

ont salué cette décision, tout en regrettant qu'elle n'inclue pas les projets gaziers. Aussi les mobilisations continuent-elles pour que le gaz ne soit plus considéré comme une énergie de transition et que les investissements soient entièrement consacrés au développement des énergies renouvelables ou à l'augmentation de l'efficacité énergétique.

D'après les propositions de 350.org et de la campagne « Fossil free ».



Source : 350.org

RESSOURCES

Pour comprendre la situation en 2020

Attac France et Observatoire des multinationales, *Total : les quatre chiffres qui résument sa toxicité pour les gens et pour la planète*, 26 septembre 2019 <https://www.attac.org/l/6r7>.

Attac France et Observatoire des multinationales, *Les grandes entreprises françaises : un impact désastreux pour la société et la planète*!, 19 janvier 2019 <https://www.attac.org/l/6r8>.

Attac France, *Urgence climatique : on entre dans le dur*, 14 novembre 2017 <https://www.attac.org/l/6ra>.

Campagne internationale contre l'industrie fossile : <https://gofossilfree.org/> et www.fossilfreepolitics.org/.

Pour agir d'ici à 2030

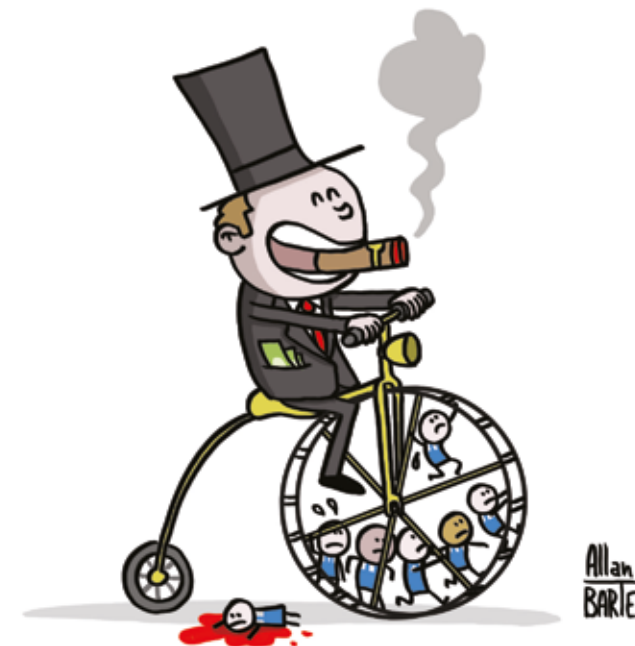
Attac France, *Basculer la fiscalité carbone sur les entreprises les plus polluantes et jusqu'ici largement exonérées*, 27 novembre 2018 <https://www.attac.org/l/6r9>.

Collectif, *Un million d'emplois pour le climat*, décembre 2016 <http://emplois-climat.fr/menu-campagne/le-rapport/>.

Réseau action climat : <https://reseauactionclimat.org/stop-subventions-fossiles-2019/>.

350.org : www.350.org.

A message from the future with Alexandria Ocasio-Cortez : www.youtube.com/watch?v=d9uTH0i.



LA FINANCE AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ

En 2020, aucun domaine de l'économie et de la société n'échappait à l'emprise de la finance. Les actionnaires avaient pris le pouvoir dans les entreprises. Les États étaient sous la tutelle des marchés financiers: le président français déroulait un tapis rouge pour les investisseurs internationaux, tels que BlackRock, qui détiennent les deux tiers de la dette publique française, égale à 100% du PIB. La planète

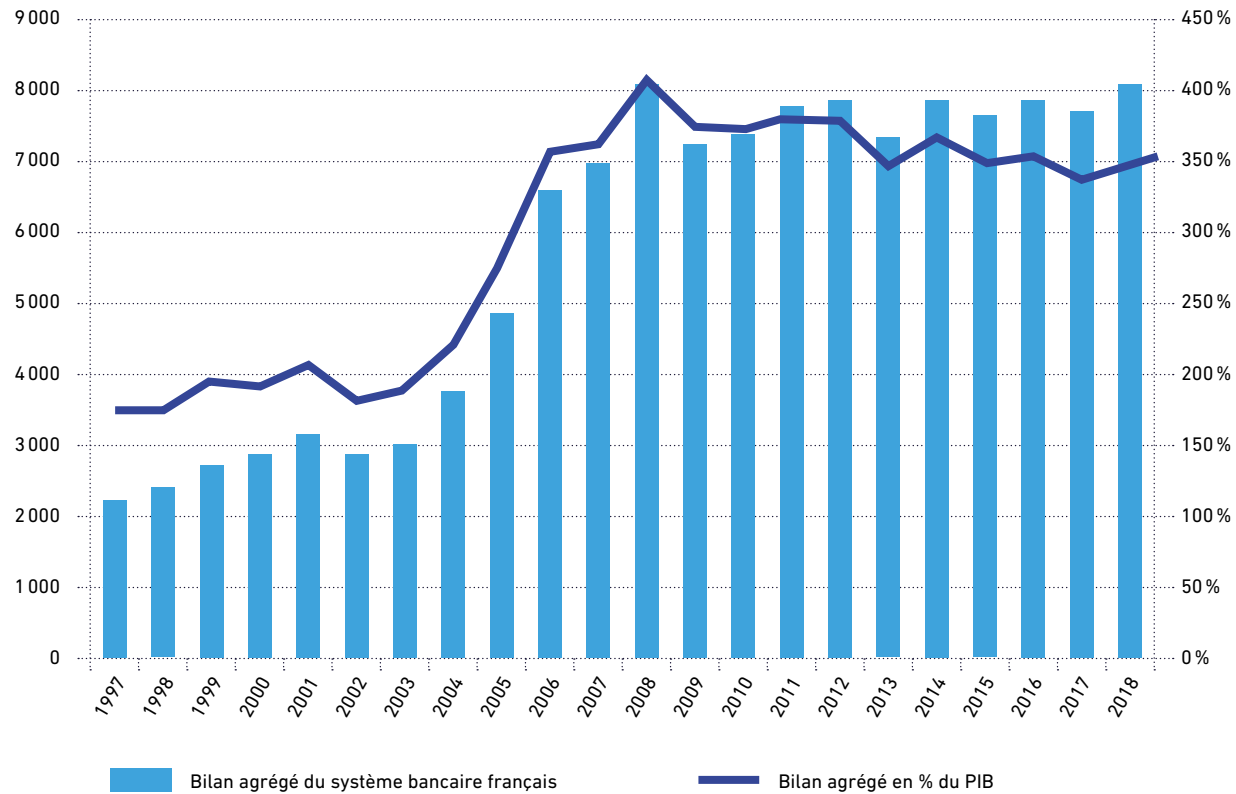
et ses ressources étaient considérées comme des actifs financiers par les entreprises multinationales. Leur exploitation était réalisée dans le seul but d'obtenir des rendements financiers maximums, au mépris de la planète et de la grande majorité de sa population.

Les crises financières, sociales, écologiques à répétition ont fini par remettre en cause ce pouvoir exorbitant

et dangereux de la finance. Prendre le contrôle de la finance pour mettre celle-ci au service de la société, et non l'inverse, s'est imposé comme une priorité pour les citoyens. Les gouvernements ont été contraints de désarmer les marchés financiers, d'instaurer le contrôle social sur les banques, y compris la Banque centrale. Et de donner la priorité au développement de la finance durable et solidaire.



Doc 1 Le pouvoir exorbitant des grandes banques



Taille des banques françaises en milliards d'euros et en % du PIB. Source : Les chiffres du marché de la banque et de l'assurance 2018, Banque de France

Les grandes banques avaient une taille considérable en France : comme le montre le graphique, leur bilan agrégé représentait 8000 milliards d'euros, soit 350% du PIB en 2018. Le système bancaire français était l'un des plus concentrés du monde, dominé par quatre groupes bancaires : BNP Paribas, Crédit Agricole, Société Générale, Banque Populaire-Caisse d'Épargne (BPCE). Le pouvoir de ces banques n'a cessé de se développer, à tel point qu'elles ont fait disparaître les petites banques locales. La taille de leur bilan avait plus que doublé pendant les

dix années précédant la crise de 2008, passant de 3500 à 8000 milliards d'euros de 1997 à 2008. Cette progression extravagante est une des causes de la crise financière de 2008 qui provient de ce qu'une part croissante de l'activité des grandes banques est tournée vers les marchés financiers sur lesquels s'échangent actions et obligations. Une grande partie de ces opérations est spéculative et se réalise au détriment du financement de l'investissement productif, créateur de richesse réelle.

Doc 2 La capture du régulateur par les lobbys financiers

Les dirigeants des banques françaises sont issus de la haute administration publique. Ils ont donc un lien étroit avec les régulateurs publics, chargés de contrôler le système bancaire. Ces dirigeants ont ainsi un pouvoir de lobbying considérable. Ce qui leur a permis de bloquer toutes les réformes qui auraient dû être menées après la crise de 2008, dont les banques étaient largement responsables ! Cette capture du régulateur a fait échouer deux mesures pourtant indispensables pour reprendre le contrôle de la finance : la taxation des transactions financières, et la séparation des banques de détail et des banques d'affaires.

Source : Attac, 10 ans après la crise. Prenons le contrôle de la finance, Paris, Les Liens qui libèrent, 2018, p. 66-67.

Doc 3 Les bourses, hors sol, vont de krach en krach

Les bourses, où s'échangent les titres (actions, obligations), sont redevenues florissantes après le krach de 2008, alors que l'emploi et l'activité restent déprimés par les suites de la crise financière. Les grandes entreprises françaises du CAC40 distribuent des dividendes records à leurs actionnaires : 50 milliards d'euros en 2019, en hausse de 18% par rapport à 2018, avec un record de 8,5 milliards pour Total, le plus grand pollueur... Le capitalisme est dominé plus que jamais par les détenteurs du capital, au détriment des salariés. La valeur de leurs actions ne cesse de monter : en février 2020, l'indice du CAC40 atteint son meilleur niveau depuis la crise de 2008. Déconnectée de l'économie réelle qui est déprimée, cette "bulle" boursière a éclaté en mars 2020 à la suite de la crise mondiale provoquée par le coronavirus. 1987, 2001, 2008, 2020 : les krachs boursiers se succèdent.

Source : Note d'Attac, mars 2020

Doc 4 La BCE au service des banquiers et des marchés financiers

À la suite de la crise de 2008, la Banque centrale européenne (BCE) est devenue l'acteur le plus puissant, mais aussi le moins démocratique dans la zone euro, du fait de son statut qui lui donne une indépendance totale à l'égard des élus, et de ses liens étroits avec

le monde de la finance. Pour aider les banques en difficulté et éviter la récession économique, la BCE a créé de la monnaie au rythme de 60 milliards d'euros par mois à partir de 2015. Cette politique dite « non conventionnelle » n'a pas permis de stabiliser l'économie de la zone euro qui reste déprimée, avec le taux de chômage le plus élevé parmi les pays industrialisés. Les interventions de la BCE ont ignoré la crise climatique : elles ont surtout contribué à financer les énergies fossiles en rachetant les dettes émises par les entreprises les plus polluantes. La baisse spectaculaire des taux d'intérêt causée par la politique d'argent à bon marché de la BCE n'a pas été mise à profit pour financer les investissements massifs requis par la transition écologique. Les liquidités monétaires abondantes créées par la BCE sont tombées dans une "trappe" et nourrissent la spéculation.



Source : www.pressenza.com/fr/2016/03/banque-centrale-europeenne-bce-gouvernement-non-elu-de-leurope/ © cadtm.org

Source : Attac, 10 ans après la crise. Prenons le contrôle de la finance, Paris, Les Liens qui libèrent, 2018, p. 49-50.

À la suite des crises successives du capitalisme mondialisé, les mouvements sociaux se sont mobilisés dans de nombreux pays pour dire non à la domination de la finance, source d'instabilité et d'inégalité. Alors qu'ils avaient été les alliés de la finance, les gouvernements ont mené à bien les réformes qu'ils avaient refusé d'entreprendre au lendemain de la crise de 2008. Mettre la finance au service de la société, et non l'inverse, a été imposé comme un objectif prioritaire. Pour cela, il a fallu commencer par désarmer la finance et chasser les prédateurs, tels que BlackRock, réformer les banques commerciales et les banques centrales afin qu'elles soient gouvernées dans l'intérêt général, ce qui a permis de créer les conditions pour que se développe une finance alternative, durable et solidaire.

MESURE 1

Désarmer la finance et ses prédateurs



À la suite du krach financier de 2020, le gouvernement est contraint de prendre des mesures radicales sous la pression populaire, y compris des petites et moyennes entreprises (PME) menacées par l'instabilité financière. Deux séries de mesures sont décidées :

- > la taxation des transactions financières et le contrôle des capitaux (notamment l'interdiction d'ouvrir un compte bancaire dans un paradis fiscal) ;
- > la taxation du capital et des patrimoines, y compris un impôt sur la fortune (voir le chapitre *Une justice sociale et fiscale*).

Ces mesures provoquent la fuite des prédateurs financiers, tels que BlackRock.



Source: © DR

MESURE 2

Des banques encadrées et gouvernées dans l'intérêt général

À la suite des crises financières successives, les banques ont perdu la confiance des usager·ères et des citoyen·nes. Afin que ces acteurs financent l'économie et gèrent la monnaie dans l'intérêt général, et non plus dans celui de leurs actionnaires, deux séries de mesures ont été décidées :

Démantèlement des grandes banques, en séparant leurs activités de banque de détail tournées vers les particuliers et les PME, et les activités de banque d'affaires tournées vers les marchés et les grandes entreprises. Cette mesure permet de réduire la taille, et donc le pouvoir, ainsi que le risque représenté par ces acteurs pour la stabilité du système financier

La gouvernance actionnariale des banques, en fonction des seuls intérêts du capital, est remplacée par une gouvernance partenariale fondée sur leur cogestion par l'ensemble des « parties prenantes » (salarié·es, usager·ères, actionnaires, pouvoirs publics)

D'après Attac, 10 ans après la crise. Prenons le contrôle de la finance, Paris, Les Liens qui libèrent, 2018, p. 97-98.

MESURE 4

Priorité est donnée à la finance durable et solidaire

Les acteurs des marchés financiers se contentaient le plus souvent de « verdir » la finance traditionnelle pour faire du « greenwashing ». Sous la pression citoyenne qui dénonce ces comportements, les autorités publiques ont été amenées à prendre des mesures pour développer une véritable finance durable et solidaire.

Parmi les principales mesures :

- > l'épargne réglementée et défiscalisée : les livrets A et les livrets de développement durable et solidaire (LDDS) bénéficient d'une rémunération au moins égale à l'inflation, et un contrôle citoyen est exercé sur l'utilisation de cette épargne, de sorte qu'en soit exclu le financement des énergies fossiles ;
- > la création d'un pôle financier public, autour de la Caisse des dépôts et de consignations, collecte cette épargne et joue le rôle d'investisseur de long terme pour la transition écologique ;

- > le contrôle des produits financiers verts : une agence de notation publique est créée pour contrôler l'utilisation de ces produits et lutter contre le « greenwashing » ;
- > le reporting (déclaration) public obligatoire des banques et investisseurs financiers sur leurs financements concernant les énergies fossiles et les énergies renouvelables.

D'après Attac, *Reprendre la main sur la finance plutôt que de lui confier la planète et notre avenir*, Lignes d'Attac, n° 115, octobre 2018.

MESURE 3

Une banque centrale européenne démocratisée, au service de la transition écologique et sociale

Les banques centrales, qui avaient pour objectif principal la lutte contre l'inflation dans l'intérêt des rentiers, ont été contraintes d'évoluer. Elles doivent désormais faire face aux enjeux de la transition écologique et sociale, devenus le défi principal de la société. Dans ce nouveau contexte, deux réformes ont modifié le rôle de la Banque centrale européenne (BCE) :

L'indépendance de la BCE a été remise en cause – des élus et des représentants de la société civile participent à ses organes de direction, afin que la politique monétaire soit désormais menée en étroite coordination avec les politiques budgétaires et fiscales, dans l'intérêt général

Le financement monétaire du déficit public par la BCE, en principe interdit par ses statuts, est désormais autorisé. Ce changement ne fait qu'entériner la politique de rachat des dettes publiques menée par la BCE à la suite de la crise financière de 2008. Ce qui contribue au financement des investissements publics requis par la transition énergétique

Ces changements permettent à la BCE de prendre une part décisive dans le financement du « Green Deal » (Pacte vert) européen, devenu un axe central des politiques de l'Union européenne.

D'après Attac, *Reprendre la main sur la finance plutôt que de lui confier la planète et notre avenir*, Lignes d'Attac, n° 115, octobre 2018.

RESSOURCES

Pour comprendre la situation en 2020

Jézabel Couppey-Soubeyran et Christophe Nijdam, *Parlons banque en 30 questions*, Paris, La Documentation Française, 2014.

Christian Chavagneux et Thierry Philipponnat, *La Capture. Où l'on verra comment les intérêts financiers ont pris le pas sur l'intérêt général et comment mettre fin à cette situation*, Paris, La Découverte, 2014.

À écouter, la série de France Culture « Banques toxiques ». Et notamment les épisodes *Faites sauter les banques* et *Lobbys bancaires et banquiers pantouflards*: www.franceculture.fr/emissions/series/faites-sauter-les-banques.

Pour agir d'ici à 2030

Attac, *La taxation unitaire pour lutter contre l'évasion fiscale des multinationales*, juillet 2019 www.attac.org/l/6re.

Attac, *10 ans après la crise. Prenons le contrôle de la finance*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2018.

La plateforme française de Finance Watch, ONG qui traque les lobbys financiers: www.finance-watch.org/france/.

Finansol, association qui promeut la finance solidaire et durable: www.finansol.org.

Le Comité pour l'annulation des dettes illégitimes (CADTM): www.cadtm.org.

La Plateforme paradis fiscaux et judiciaires: www.stopparadisfiscaux.fr.



L'association Attac est née sur la base d'une mesure simple de justice fiscale: « taxer les transactions financières ». Et depuis vingt ans, Attac est un acteur clé des mobilisations contre la domination de la finance, pour la justice sociale et écologique. En tissant des liens avec des mouvements sociaux au cœur des résistances, Attac soutient et met en lumière les alternatives porteuses d'espoir pour « un autre monde possible »! Attac développe de l'expertise, et des actions de mobilisation citoyenne et de désobéissance civile dans lesquelles chacune et chacun peut prendre sa place.

Aujourd'hui présente dans plus de quarante pays, Attac est un réseau international qui se définit comme altermondialiste: avançant des propositions pour « changer le système et non pas le climat », recherchant une vision globale et transversale des enjeux. Attac joue aujourd'hui un rôle stratégique, au cœur d'une multitude de réseaux de partenaires, pour populariser des alternatives au système capitaliste actuel et favoriser le développement d'alternatives, vers une « révolution écologique et sociale ».

Attac est un mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action. Forte, en France, de 10 000 membres et d'un réseau de 150 comités locaux, Attac « pense global tout en agissant local », sur l'ensemble du territoire, pour susciter l'action citoyenne face au pouvoir pris par la finance et les multinationales sur les peuples et la nature. L'association produit des analyses et expertises, organise des manifestations et des événements, mène des campagnes et des actions.

Alors que nous écrivons ces lignes au cœur de la crise du Covid-19, nous espérons que ce livre répond au légitime slogan qui a émergé pendant cette pandémie: « Plus jamais ça, préparons le jour d'après! »

NOS ADVERSAIRES DISPOSENT DE MOYENS DÉMESURÉS.

POUR LES FAIRE PLIER, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS. PASSEZ À L'ATTAC!



Attac, association pour la taxation des transactions financières et l'action citoyenne
france.attac.org

Depuis le début de la crise sanitaire, chacune et chacun s'interroge : que sera le monde d'après ? Cette question, Attac n'a pas attendu la crise sanitaire pour se la poser. Ni pour tenter d'y répondre !

Voici enfin un livre qui ne nous annonce pas la fin du monde, bien au contraire. Cet ouvrage d'un nouveau genre, conçu bien avant le début de l'épidémie, propose d'imaginer dans quel monde nous pourrions vivre demain si nous faisons dès aujourd'hui d'autres choix : des choix qui permettraient de sortir du dogme néolibéral, renforcer les solidarités, placer l'humain au centre, garantir toutes les formes de liberté et d'égalité, et réaliser vraiment la transition écologique. Et si 2020 était l'année du changement de cap ?

Dans chacun des 30 chapitres thématiques répartis en 6 grandes parties (écologie, démocratie économique, égalité, libertés et démocratie, solidarité) et introduits par un dessin de l'illustrateur Allan Barte, un état des lieux en 2020 est suivi d'une présentation du monde de 2030, où s'amorce une transition. Articles, documents, graphiques et autres ressources viennent étayer les propositions formulées pour construire le « monde d'après ». Celles-ci ne prétendent pas être les « bonnes », ni les seules possibles. Mais elles nous invitent à imaginer une alternative.

Partant du monde tel qu'il est, cet ouvrage trace un chemin où la défense du vivant et du collectif prend le pas sur la quête du pouvoir et de l'argent. C'est un manuel d'utopie réaliste, un outil de débat citoyen, d'éducation populaire et d'imagination collective pour inventer ensemble un futur souhaitable pour nos sociétés et pour la planète.

Ont coordonné cet ouvrage :

Jean Castillo, Annick Coupé, Thomas Coutrot, Vincent Gay, Nolwenn Neveu, Jeanne Planche, Dominique Plihon, Flavia Quintilliano Verri.

Ont également contribué à cet ouvrage :

Mathieu Agostini, Christophe Aguiton, Pascale Arnaud, Marie Bassi, Renaud Becot, Isabelle Bourboulon, Léo Charles, Maxime Combes, Alexis Cuckier, Laurence De Cock, Bernard Dreano, Katia Dubreuil (Syndicat de la magistrature), Eva Feigeles, Fanny Gallot, Nicolas Haeringer, Jean-Marie Harribey, Marie Huiban (Droit au logement), Razmig Keucheyan, Pierre Khalfa, Mathilde Larrère, Hervé Le Crosnier, Frédéric Lemaire, Huayra Llanque, Nils Lorent, Anne Marchand, Jérôme Martin, Adrien Martinez, Gustave Massiah, Brian Padilla, Raphaël Pradeau, Daniel Rallet, Suzette Robichon, Patrick Rummler, Omar Slaouti, Catherine Tricot, Aurélie Trouvé, Christophe Ventura.

Illustrations de Allan Barte.

Conception graphique de C. Planche et C. Elkoubi

En librairie le 27 août 2020

ISBN : 978-2-7082-5359-9
208 pages – 20 euros

LES ÉDITIONS DE L'ATELIER

Les Éditions Ouvrières
51-55, rue Hoche
94200 Ivry-sur-Seine
www.editionsatelier.com

Contact presse :

Julie GRAFF
01 45 15 20 25
julie.graff@editionsatelier.com

Contact librairie :

Cyril PICARD-LEVRARD
01 45 15 20 29
cyril.picard-levrard@editionsatelier.com